

10 décembre 2018

AVEC LE SOUTIEN DE :













mes Généraux **ERECHERCHE** COMPTABLE

10 décembre 2018



Comptabilité carbone en Europe Etude du marché SEQE/UE Phase 3

Nicolas Garcia-Torea — University of Burgos Sophie Giordano-Spring — University of Montpellier Carlos Larrinaga — University of Burgos Geraldine Rivière-Giordano — University of Montpellier

Contexte de l'étude / (SEQE-UE)



	Phase 1	Phase 2	Phase 3
	(2005 – 2007)	(2007 – 2012)	(2013 – 2020)
Périmètre géographique	EU 27	EU 27 + Norvège, Islande, Liechtenstein	EU 27 + Norvège, Islande, Liechtenstein, Croatie
Méthode d'allocation	Allocation à titre gratuit	Allocation à titre gratuit	Mise aux enchères (Méthode d'allocation par défaut)
Secteurs d'activité	Centrales électriques, usines de combustion, raffineries de pétrole, fours à coke, usines sidérurgiques, clinker de ciment, verre, chaux vive, briques, céramique, pâte à papier, papier et carton	Idem phase 1 + aviation (2012)	Idem phase 2 + production d'aluminium, d'ammoniac, d'acides nitrique, adipique et glyoxylique, captage du CO ₂
Plafond	2,058 millions de t de CO ₂	1,859 millions de t de CO ₂	2,084 t de CO ₂ en 2013, avec une diminution programmée de 38 millions de t de CO ₂ par an

Contexte de l'étude



Comptabilité carbone:

- Comment comptabiliser dans les états financiers les quotas échangés sur le marché européen (quota = nouvel objet comptable) ?
- 1ère tentative de spécification des traitements comptables : interprétation de l'IASB (IFRIC 3) formulée en 2004
 - Refusée par l'EFRAG et donc abandonnée en 2005
 - Aucune autre recommandation de portée internationale
 - Donc aucune préconisation comptable au titre des états financiers consolidés
- Propositions de quelques normes comptables locales
 - Parfois éloignées de la précédente interprétation internationale
 - Qui ne sont pas parvenues à susciter un consensus jusqu'à ce jour



Méthodologie



Echantillon

- Identification des installations soumises au SEQE/UE
- Regroupement de ces installations au niveau des entreprises (càd des producteurs de la comptabilité)
- Parmi ces entreprises, sélection des grandes émettrices
 - 74,37% des émissions vérifiées (2016)
 - 69,21% des émissions vérifiées (2011)
- Regroupement de ces entreprises à l'échelle de groupes
 - 122 (2016) et 107 (2011)

Etude de contenu des états financiers Identification de la méthode comptable

- Quotas alloués :
 - Reconnaissance comptable
 - Evaluation à l'entrée
- Quotas acquis:
 - Reconnaissance comptable
- Passif/Dette :
 - Evaluation



Méthodologie / Grille d'analyse



Méthode comptable	Caractéristiques de la méthode
Méthode brute	Incorporel comptabilisé à hauteur des quotas détenus, alloués gratuitement (V. Marché) ou acquis (C. Acquisition) ET Passif comptabilisé à hauteur du montant total des émissions
Méthode nette	Quota assimilé à une marchandise Donc, à la clôture : Stock comptabilisé si les quotas détenus excèdent les émissions (C. Production) OU Passif comptabilisé à hauteur du déficit de quotas nécessaires pour couvrir les émissions
Méthode hybride	Autres méthodes : le traitement comptable des actifs et passifs n'est pas conforme aux 2 méthodes précédentes
Absence d'information	Informations insuffisantes pour pouvoir caractériser la méthode comptable



Résultats / Référentiels locaux



Pays	Référence	Date	Actif	Méthode
IASB	IFRIC 3	2004	Incorporel	Brute
Espagne	Real Decreto 602/2016	2016	Stock	Brute
France	ANC №2012-03	2012	Stock	Nette
Italie	OIC 8	2013	NA	Nette
Portugal	FRAS nº 26	2010	Incorporel	Hybride
Pologne	Loi comptable Art. 28§2	2015	Incorporel	Hybride



Résultats / Méthodes comptables



- Degré de conformité des émetteurs à leurs référentiels locaux ?
 - Les plus conformes → pays avec « méthode nette » (France & Italie)
- Informations sur les méthodes comptables des grands émetteurs :

Méthode	2016		2016 both		2011	
Methode Brute	7	5.74%	7	6.19%	9	8.41%
Méthode Nette	45	36.89%	41	36.28%	43	40.19%
Méthode Hybride	2	1.64%	2	1.77%	3	2.80%
Pas d'information suffisante	68	55.74%	63	55.75	52	48.60%
Total	122	100.00%	113	100.00%	107	100.00%



Résultats / Comparaison France-Allemagne



Traitements comptables des quotas CO ₂	France		Allemagne	
	2016	2011	2016	2011
% d'émissions vérifiées de EU ETS	5.74%	7.09%	16.99%	15.32%
Quotas achetés – comptabilisation initiale				
Incorporels	25.00%	37.50%	41.18%	30.77%
Stocks	62.50%	37.50%	5.88%	23.08%
Pas d'information	12.50%	25.00%	47.06%	38.46%
Evaluation de la dette				
Totale, pour les quotas à restituer (plusieurs valorisations)	12.50%	12.50%	41.18%	38.46%
Uniquement si insuffisance, (plusieurs valorisations)	50%	62.50%	5.88%	15,38%
Pas d'information	25.00%	25.00%	52.94%	46.15%

PS: Données partielles sélectionnées



Discussion et Conclusion



- Dans l'échantillon étudié : Sur 10 firmes soumises aux quotas
 - > 5 ne donnent aucune information sur la méthode comptable appliquée
 - > 3 appliquent la « méthode nette » (compensation actif et passif)
 - Phase 3 ne s'accompagne pas d'un changement de pratiques
- En synthèse :
 - Une information comptable carbone très faible, en légère diminution entre 2011 et 2016 → ne joue pas le rôle de « signal » vis-à-vis des tiers, s'apparentant à un « silence comptable »
 - Absence de consensus sur le traitement comptable applicable → Informations très hétérogènes au sujet d'un même bien (quota) disposant d'un marché
 - Paradoxe dans un contexte Européen où les pays sont soumis à une même directive qui promeut l'information liée aux enjeux sur le climat

